

Cent onze !

Si vous appliquiez les « seuils » qu'ont utilisés vos prédécesseurs pendant des années, vous feriez **cent onze fermetures de classes supplémentaires**.

Le SE-Unsa ne vous demande pas cent onze fermetures supplémentaires, nous remarquons simplement que la baisse démographique permet une baisse des effectifs dans certaines écoles. Tant mieux pour ces cent onze écoles.

Pour les sept cents autres écoles du département, nous sommes moins enthousiastes. Notamment pour les trente maternelles qui dépassent 28 élèves de moyenne par classe (même plus de 30 pour certaines) ;
Ou pour les 15 écoles élémentaires qui dépassent 26 élèves de moyenne.

Une cinquantaine d'écoles qui ne comprennent pas du tout les annonces réjouies sur « la baisse des effectifs ». Si les effectifs baissent, pourquoi restent-elles exclues de cette amélioration ?

Votre politique de la « non-mesure » (pour répondre à la commande électorale gouvernementale) **ne sert pas le service public d'éducation**.

Avec « la baisse des effectifs », quelle explication avez-vous pour laisser des écoles à plus de trente élèves par classe ? Pour ne créer aucun poste de remplaçants ? ...

Qu'est-ce qui peut justifier de tels écarts entre les situations ?

Un exemple : Une maternelle de 87 élèves reste à 3 classes ;
une autre maternelle - avec 15 élèves de moins - a une classe de plus,
une 3^{ème}, avec aussi 87 élèves a, elle, 5 classes...
Pourquoi ?

Un autre exemple : Une école élémentaire a 205 élèves et 10 classes ;
une autre école a aussi 10 classes ... mais 270 élèves ;
une 3^e, avec 203 élèves, reste avec ...7 classes ;
Une 4^e école n'a que 9 classes et 249 élèves ;
Pourquoi ?

Un dernier exemple : deux écoles, sur la même commune :
Plus de 300 élèves pour 11 classes d'un côté
Moins de 290 élèves pour 12 classes de l'autre.
Pourquoi ?

Voilà quelques exemples de votre fonctionnement au « cas par cas »...

Le SE-Unsa ne peut pas accepter cette absence totale de règles.

Nous refusons que les conditions de travail (des personnels et des élèves) soient jouées à la loterie.